

This device operates on a no-interference, no-protection basis. Should the user seek to obtain protection from other radio services operating in the same TV bands, a radio licence is required. For further details, consult Innovation, Science and Economic Development Canada's Client Procedures Circular CPC-2-1-28, Voluntary Licensing of Licence-Exempt Wireless Microphones in the TV Bands.

Cet appareil fonctionne selon le principe de non-interférence et de non-protection. Si l'utilisateur souhaite bénéficier d'une protection contre d'autres services radio fonctionnant dans les mêmes bandes de télévision, une licence radio est requise. Pour plus de détails, consultez la circulaire relative aux procédures clients du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada, la CPC-2-1-28 : *Licence volontaire des microphones sans fil exempts de licence dans les bandes de télévision*.

This radio transmitter [IC:28850-DE253TX] has been approved by Innovation, Science and Economic Development Canada to operate with the antenna types listed below, with the maximum permissible gain indicated. Antenna types not included in this list that have a gain greater than the maximum gain indicated for any type listed are strictly prohibited for use with this device. The antenna gain is 1.62dBi, Antenna type: Monopole  
Cet émetteur radio [IC:28850-DE253TX] a été approuvé par innovation, science et développement économique Canada pour fonctionner avec les types d'antennes énumérés ci - dessous et pour afficher le gain maximal admissible. Le gain du type d'antenne non inclus dans cette liste est supérieur au gain maximal de l'un des types énumérés et ne doit pas être utilisé avec cet équipement. Le gain d'antenne est de 1.62dBi, Type d'antenne: Monopole

## **ISED/C RSS warning**

This device complies with Innovation, Science and Economic Development Canada Compliance licence-exempt RSS standard (s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
- (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

## **ISED/C Radiation Exposure Statement:**

This equipment complies with ISED/C RF radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

## **IC exposition aux radiations:**

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements RF de l'ISED/C établies pour un environnement non contrôlé.

Cet émetteur ne doit pas être co-localisés ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou émetteur.